



La Commune



51e congrès de la CGT : la fracture

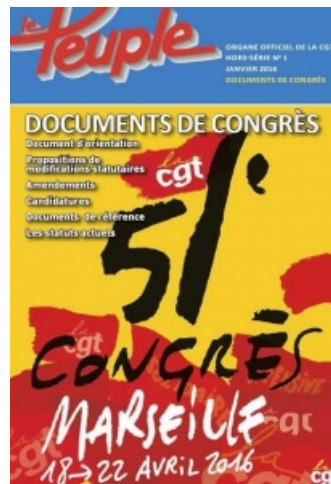
Publié le samedi 07 mai 2016



Vendredi 22 avril, au dernier jour du congrès, Philippe Martinez a donc été réélu secrétaire général avec 95,4% des voix. Il était le seul candidat à sa propre succession ! Mais la teneur du 51e Congrès ne devrait pas pour autant rassurer la direction confédérale. Les résultats des votes et les interventions des délégués ont révélé une fracture de plus en plus ouverte entre syndiqués, syndicats et direction confédérale. Refusant la prise de parole des Goodyear, elle n'aura pu empêcher l'expression du mécontentement et de la critique de très nombreux délégués.

La bronca

Comme l'ont rapporté la plupart des quotidiens nationaux, le 51^e congrès s'est ouvert le 18 avril dans une ambiance électrique, le nom de Thierry Lepaon ayant été copieusement hué et la délégation du Parti socialiste subissant les broncas de la salle. A la suite, le vote sur le rapport d'activité est venu sanctionner une direction sortante minée par l'affaire Lepaon (dont est annoncée la probable nomination à la tête d'une nouvelle agence nationale de lutte contre l'illettrisme...), mais également et surtout par sa passivité complice face aux attaques du gouvernement.



La contestation

Le quotidien CGT du 51^e congrès (*Le Peuple*) résume quelques-unes des nombreuses interventions qui expriment le mécontentement de nombreux secteurs : il en va ainsi des explications du vote « *majoritairement contre le rapport d'activité* » du syndicat des finances du Nord (« *nos difficultés internes : ce qui s'est passé est inadmissible et intolérable...* », « *la stratégie des luttes qui doit s'opposer aux politiques d'austérité...* », « *Il est important que le congrès donne une impulsion encore plus forte à la lutte contre le projet de loi travail...* ») relayées notamment par le syndicat des Organismes sociaux des Bouches-du-Rhône (« *Face à la politique antisociale et libérale du gouvernement aux ordres du Medef, la CGT doit redéfinir sa stratégie des luttes, le syndicalisme rassemblé doit être rediscuté...* »).

Pour couper court à ces critiques, la tribune du congrès va priver de prise de parole 25 délégués mandatés par leur syndicat pour intervenir au congrès, dire ce qui ne va pas et ce qui doit changer.

Le rapport d'activité ne s'en verra pas moins infliger 31,3% de votes contre (157 261

voix) et 14,1% d'abstentions (82 239 voix), un « *camouflet* » écrira Le Monde du 19 avril qui rappelle le précédent record de 2009 à 21% de votes « contre ».

Le contournement

Le 20 avril, alors que la question de la grève générale comme seul moyen pour obtenir le retrait de la Loi El Khomri était de fait au cœur des débats, la direction confédérale a proposé un « Appel » afin de contourner le mot d'ordre de grève reconductible jusqu'au retrait. Ce texte qui n'appelle pas à la reconduction mais laisse aux salariés le choix de décider de la grève et de son éventuelle reconduction, sera voté à mains levées par les 980 délégués, un quart ne participant pas au vote. N'ayant intégré aucun amendement, il sera proposé au vote sous les sifflets. Pourtant les délégués seront très nombreux à intervenir dans le sens de la représentante de l'Union syndicale de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse :

« Nous sommes convaincus que seule la convergence des luttes et la jonction entre public-privé et la jeunesse permettront le retrait du projet de loi. De façon récurrente, dans tous les débats, la question de la grève générale et reconductible se pose comme condition nécessaire pour faire reculer et plier ce gouvernement. »

Et pour répondre au discours liminaire du 18 avril de Philippe Martinez (« *Mais soyons honnêtes entre nous, la grève générale ne se décrète ni à Montreuil ni ailleurs* »), un délégué des services informatiques d'EDF répliquera : « *il est de notre devoir de la proposer, de proposer aux salariés cette grève reconductible jusqu'au retrait.* »

L'obstacle

Toutes ces interventions du 51^e congrès traduisent une aspiration profonde à abattre les obstacles à la victoire des salariés, au premier rang desquels l'orientation de la direction confédérale qui a permis aux gouvernements d'attaquer, réforme après réforme, les droits et garanties collectives des salariés arrachés de haute lutte en 1936, 1945, 1968. Si la direction confédérale n'a pas cédé au mot d'ordre de grève générale, elle n'en a pas moins été ébranlée par ces assauts réitérés des délégués.

Martinez sait fort bien, au demeurant, que le congrès donne une expression déformée et amortie du vent de fronde qui souffle sur toute la CGT.

Plus que jamais, c'est un encouragement à mener la bataille pour que l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires-FSU-Organisations de jeunesse appelle à la grève générale jusqu'au retrait du projet El-Khomri.

*Pierre Yves Chiron,
07-05-2016*